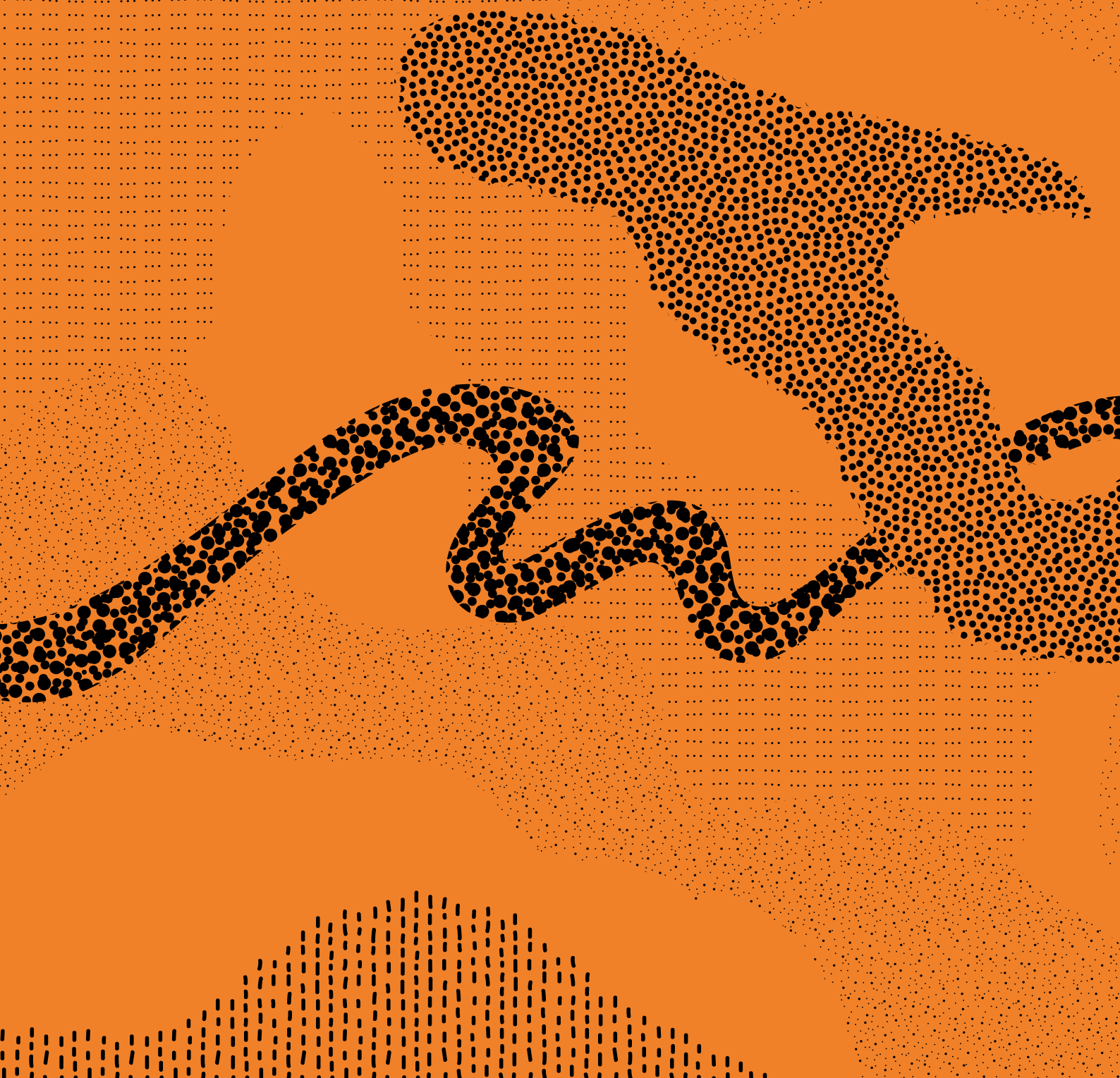


La forêt for rêver



La forêt for rêver

Présentation

2

Sous-actions :

6

01 → Déterminer les objectifs de l'accueil
du public

6

02 → S'appuyer sur, et faire vivre,
des références stimulantes

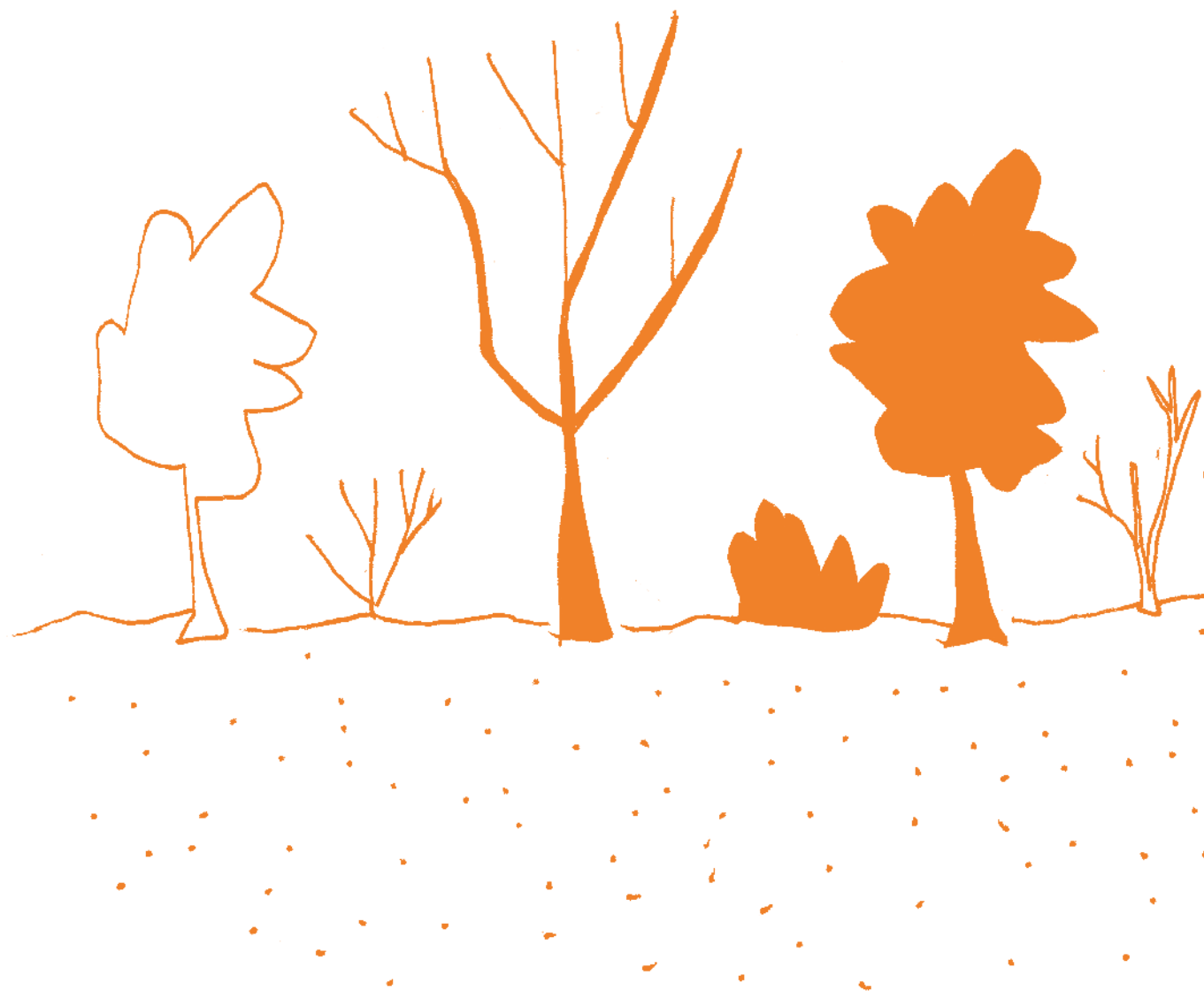
7

03 → Déterminer les besoins et contraintes entre
les fonctions d'accueil et de production de bois

8

Quelles applications sur le territoire ?

10



Intérêts de l'action

- La forêt est un acteur à double titre du changement climatique. **Tout en subissant les conséquences de plein fouet, elle joue aussi un rôle de premier plan dans son atténuation** (la forêt stocke à elle seule 38% du carbone, terrestre, sols et atmosphère confondus). Car, par effets de groupes, les arbres maintiennent fraîcheur et humidité.

De plus, leurs mélanges permettent de réagir de manière différentielle aux épisodes marqués de sécheresse et de chaleur.

Cependant, la majorité des arbres qui compose une forêt, à la différence des « pionniers » – ceux qui arrivent les premiers sur un site, colonisent les sols et préparent la venue des suivants – ont une croissance lente. Une fois en place, ils réagissent mal face à la rapidité des épisodes météorologiques. **Quant à leur exploitation, elle est encore tributaire des plantations et des plans de gestion hérités du siècle dernier.**

À titre d'exemple :

- Les productions de pins à destination de la mine sont obsolètes aujourd'hui.
- Certains arbres comme les hêtres, très présents mais mal adaptés à la sécheresse de l'air, résistent de moins en moins.

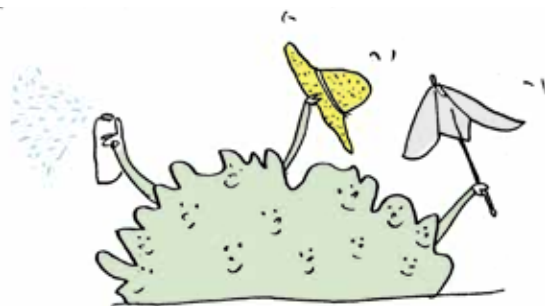
• Hôte de milieux singuliers, **la forêt est un véritable lieu de récréation**, où il fait bon se promener, en vélo ou à pied, s'adonner à des observations naturalistes ou à des cueillettes. Mais c'est également une ressource réelle en tant que **lieu de re-création et productrice de bois**. Et ce, qu'elle soit publique ou privée (pour rappel, 51 000 ha en Moselle appartiennent à des propriétaires privés).

Le **bois énergie** est une possibilité. Mais il **entre en concurrence** – dans le rythme d'exploitation, la sélection des espèces, l'importance du suivi ou le temps nécessaire – **avec une valorisation du bois d'œuvre**.

À l'inverse, **le bois de chauffage exige des choix de gestion différents de la production de plaquettes**, cette dernière ne s'embarrassant guère de critères liées aux essences ou aux gabarits, ni même parfois de la taille ou de la partie de l'arbre à exploiter. La valorisation du bois de chauffage sur le territoire est devenue rare. Les bois sont majoritairement exportés pour revenir transformés sous une forme ou une autre.

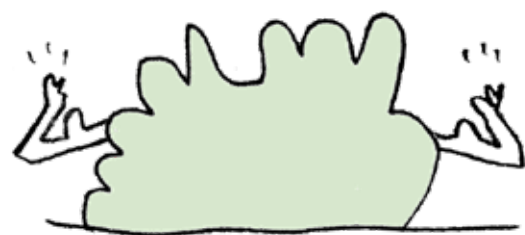
- Par sa masse, **la forêt impressionne et donne le sentiment d'avoir toujours été présente et dans la même configuration**. C'est elle qui coiffe les hauteurs de sa couleur sombre. Pourtant, les photographies aériennes ou les cartes postales anciennes nous apprennent que cela n'a pas toujours été le cas : **des variations historiques ont eu lieu et continuent à façonner le territoire du SCoTAM.**

→ Du fait de la souplesse dans ses usages, de son ampleur sur le territoire et de son pouvoir de conquête important, la forêt est d'une richesse incroyable et mérite que l'on se penche sur ses multiples branches.



BREAKING NEWS!

LA FORÊT ATTÈNUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



J'AI DE LA RESSOURCE MOI!

LA FORÊT : UN ESPACE DE RÉCRÉATION

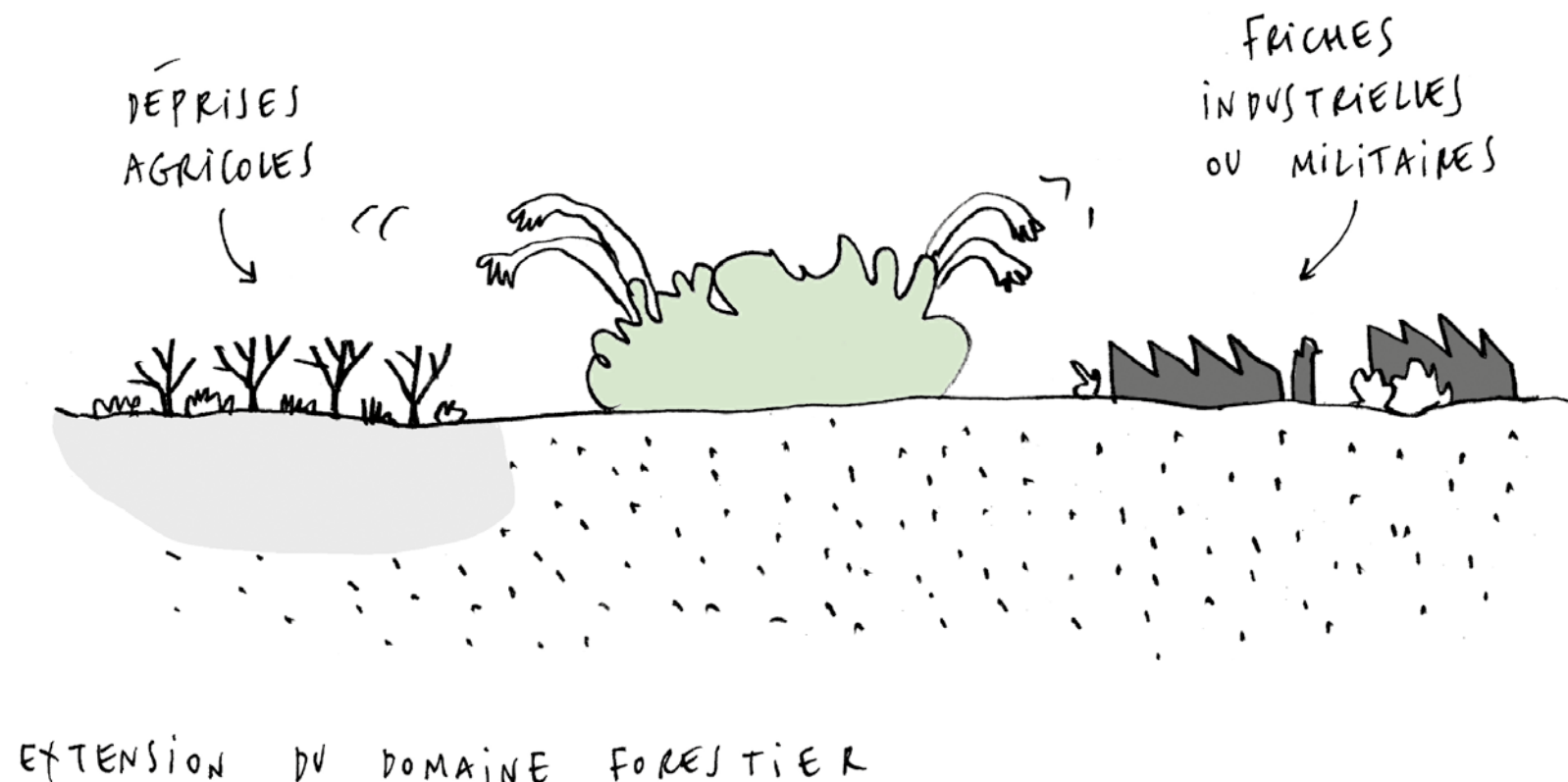


LA FORÊT : UN ESPACE DE RE-CRÉATION.



Rappel du contexte

- La forêt couvre une part importante du territoire. Elle a potentiellement de nombreux propriétaires :
 - l'État via le ministère de l'agriculture mais aussi au travers des armées,
 - les communes,
 - les syndicats,
 - les personnes privées.
- Elle est d'abord présente sur les reliefs, composée aux trois quarts de feuillus. Ainsi, elle souligne la rupture du Warndt, les Côtes de Moselle ou les collines plus à l'Est.
- Elle tend à s'étendre au détriment des espaces cultivés mais aussi des milieux en déprise – anciens vergers, anciennes vignes et anciens pâturages sur les coteaux notamment, terrains militaires ou autrefois miniers lorsque le sol le permet.
- Sa composition peut-être très variable et est fonction :
 - des qualités du sol,
 - de l'approvisionnement en eau,
 - de l'exposition,
 - mais aussi de son âge : les espaces boisés jeunes, même composés d'arbres adultes, ont une composition différente des espaces boisés plus anciens, n'accueillent pas la même végétation au sol et paraissent souvent plus hirsutes, denses, moins aimables que des vieilles forêts cultivées depuis longtemps.



Situations concernées, questions à se poser

- La forêt est un milieu secret où de nombreux usages de « loisirs » – promenades tranquilles, sportives ou motorisées, cueillettes, observation et découverte – s'opposent parfois à l'exploitation – coupes, débardage, stockage, enlèvement des bois. Ces oppositions sont encore plus franches à la période des travaux forestiers.
- Les différentes exploitations de bois peuvent difficilement s'harmoniser : il faut une régulation pour encadrer la coupe du bois de chauffage par affouage par les habitants et la préservation d'arbres d'avenir.
- Enfin, la forêt se rapproche des habitations. La forêt, lieu de chasse, contraint le territoire avec la présence de plus en plus prégnante de grand gibier.

O.Q.P. CONCERNÉS

- Penser paysage et biodiversité simultanément.
- Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone.
- Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques.
- Mettre en scène ces « pépites » : faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation et/ou de gestion.

Déterminer les objectifs de l'accueil du public

Sous-action 01

MÉTHODE

• **Organiser des rencontres avec les différents acteurs de la forêt** (propriétaires, exploitants, associations d'usagers, associations de protection, communes, etc.) pour une mise au point concernant la répartition des activités dans le temps et sur les lieux, les usages actuels et les envies.

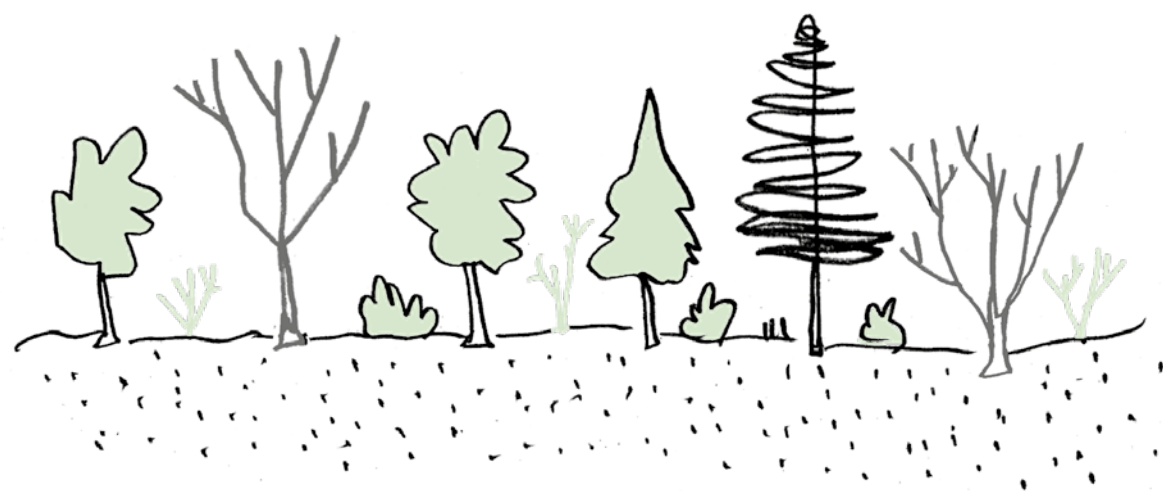
• **Déterminer les modalités et attentes en termes d'accueil :** dépaysement, détente, ressourcement, sport, cueillette, observation, sensibilisation, etc.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Facilitateur pour organiser des rencontres par massif.

AVEC QUI POUR AVANCER ?

- ONF
- CRPF (coopératives forestières, communes propriétaires, etc.)
- Association de sensibilisation à la nature et à la forêt
- Association de randonneurs et de cyclistes
- Naturalistes



L'UNION ET LA DIVERSITÉ :
LES CLÉS DE LA RÉUSSITE D'UNE FORÊT !

S'appuyer sur, et faire vivre, des références stimulantes

Sous-action 02

MÉTHODE

Du plus simple au plus complexe :

• **Les visites guidées sont stimulantes** et, à ce titre, elles constituent une bonne occasion de **parler à la fois du volet « accueil » et du volet « productions »** (parcelles en cours d'exploitation, stockage du bois, vente) d'une forêt avec la commune et un forestier.

• **Un chantier témoin** avec une invitation publique aux différentes réunions dépasse le cadre de la simple information et peut également **jouer un rôle important en termes de sensibilisation et de compréhension mutuelle des points de vue, enjeux, attentes et contraintes** des différents acteurs concernés.

• Enfin **la mise en place de parcelles d'essais**, avec un suivi régulier, permet de comprendre dans le temps :

- comment évolue une régénération forestière,
- quelles plantes prennent place, s'implantent durablement ou au contraire révèlent un équilibre fragile et une adaptation moindre aux bouleversements subis,
- quels animaux fréquentent le lieu, quelles relations ils entretiennent avec les différents milieux et étapes d'évolution d'une forêt,
- etc.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Maîtrise d'ouvrage.
- Accompagner la maîtrise d'ouvrage.
- Véhiculer les bonnes pratiques.

AVEC QUI POUR AVANCER SUR LES ACTIONS ?

- ONF
- CRPF (coopératives forestières, communes propriétaires, etc.)
- Communes forestières

Déterminer les besoins et contraintes entre les fonctions d'accueil et de production de bois

Sous-action 03

MÉTHODE

• En fonction des sites, des productions et des cycles de production, **créer des lieux de « ralliement » et de parcours :**

- Lieux d'accueil : avec arrêt de bus, stationnement, y compris pour les vélos, liens, signalétique, maison forestière, en contact facile depuis les lieux habités.
- Cheminement et accès : aménagement de sentiers et d'itinéraires pour accéder aux différents lieux d'intérêt de la forêt, eux-mêmes reliés aux réseaux de randonnée existants. Envisager deux types de sentiers : des sentiers « fixes » et pérennes, mais aussi des sentiers « variables » et évolutifs en fonction des dynamiques et modalités d'exploitation.
- Lieux de pause et de sociabilité avec des petits aménagements selon les aménités sur place.
- Points de vue, belvédères : dégagement de vue, création d'une structure adaptée avec une gestion et une préoccupation de sécurité depuis ce point de vue, en hauteur ou en surplomb.
- Espaces et supports de sensibilisation des milieux pour découvrir et pour comprendre les principes de la production forestières (lieu d'observation du milieu pour comprendre la nécessité de protection ou parcelle d'essai commentée, lieux de repérage du temps lié à la production de bois).

• **Animations ponctuelles et espaces ludiques pour faire découvrir la forêt de différents points de vue** (production, usages, écosystèmes).

→ Par conséquent, le cheminement entre le point d'accueil et l'aménagement phare de la forêt peut proposer un jalonnement qui devient un témoin de la gestion ou de la richesse de cette forêt sans pour autant devenir sanctuarisé.

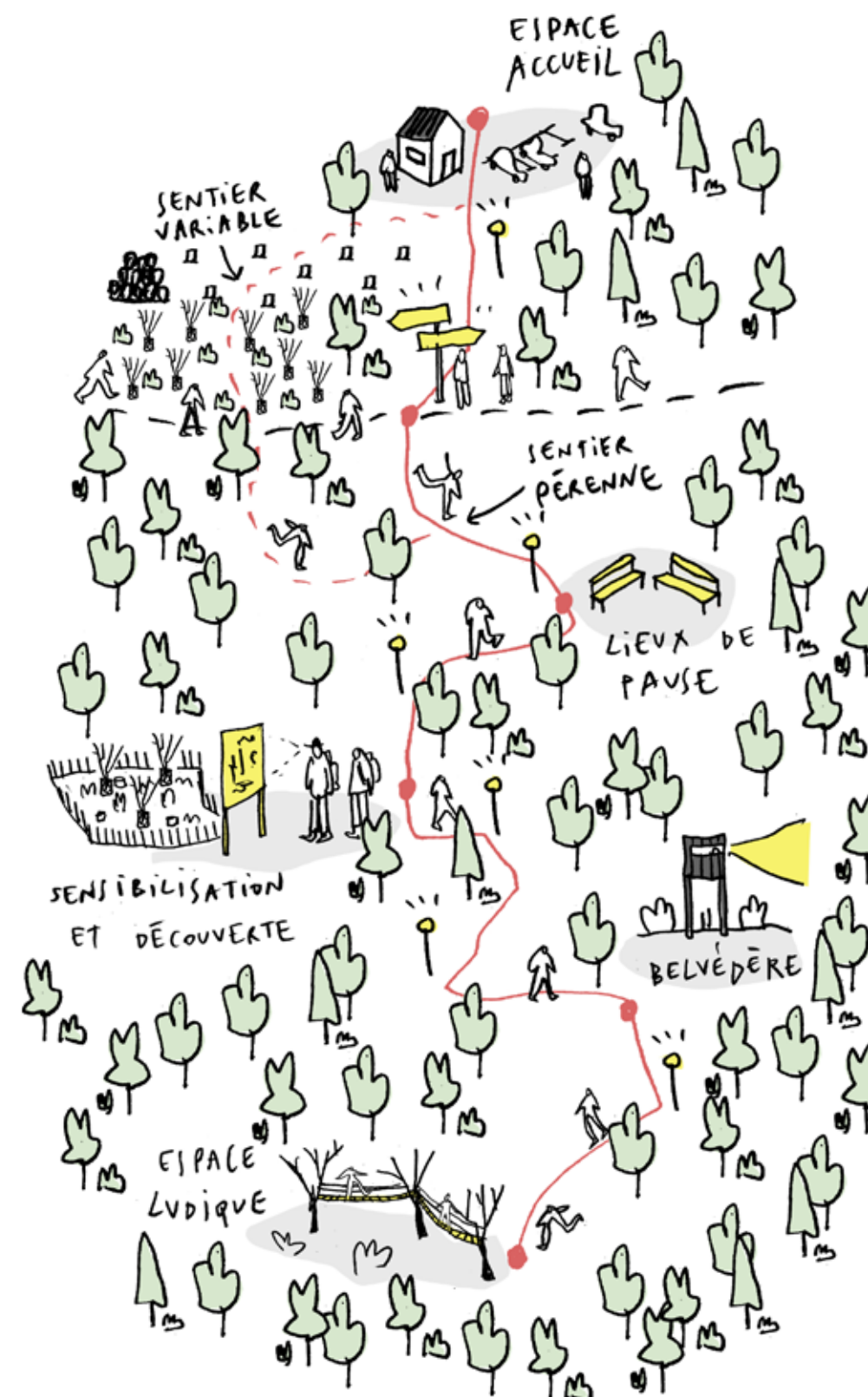
ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Facilitateur pour organiser des rencontres par massif.

AVEC QUI POUR AVANCER ?

- ONF
- CRPF (coopératives forestières, communes propriétaires, etc.)
- Association de sensibilisation à la nature et à la forêt
- Association de randonneurs et de cyclistes
- Naturalistes

AMÉNITÉS ET JALONNEMENT
POUR EXPÉRIMENTER ET
COMPRENDRE LA FORÊT



Quelles applications possibles sur le territoire ?

Le bois de la Folie dans le vallon du Fond de la Gueule, Gorze

Contexte. Gorze avait un monastère qui possédait des terres un peu partout autour du village. Au 18^e siècle suivant la mode de l'époque, une « retraite » presque au débouché du vallon du Fond de la Gueule est créée avec un petit bâtiment sur un plan octogonal : la Folie. Le lieu est au milieu des prés et des espaces cultivés. Pour s'y rendre, il faut traverser le ruisseau mais de là haut, la vue vers le village est belle et dégagée. Progressivement, les terrains sont abandonnés par la culture et l'élevage et ont été replantés en épicéas. Les pentes exposées au Nord et à l'Est ont été gagnées par les bois de feuillus venus de plus haut, le lieu s'est refermé. Le lit du ruisseau a été modifié, une partie des remblais issus de la démolition de la maison de retraite a été entassée, créant une digue. Heureusement, le passage de l'eau est aujourd'hui assuré. Avec son exposition Nord, le couvert boisé omniprésent, le Fond de la Gueule est un « vallon froid » qui accueille une flore et une faune particulière et protégée. Aujourd'hui, il ne reste plus que la Folie en ruine, en hauteur perdue entre les arbres, une belle allée ponctuée de marronniers en fin de vie, le passage à gué du ruisseau, des sources, un mur de soutènement.

Quelles actions possibles ? La commune a racheté le lieu. Un projet puis un chantier de l'École de Paysage de Versailles a mis en évidence le rôle de la digue qui ouvre vers Gorze et le mont Saint-Blin, les allées en sous bois et la nécessité d'une gestion progressive du lieu pour lui redonner son cachet. En novembre 2019, le Parc naturel régional de Lorraine lance avec la commune, appuyée par une expertise forestière, une étude pour retrouver les qualités du lieu sans en rompre le charme. Des ateliers ouverts à tous sur place et en salle ont lieu pour définir les attentes des habitants et cadrer les projets à venir, au-delà des restaurations ponctuelles du bâtiment et du muret en pierre. Le passage est délicat, les dynamiques naturelles sont fortes et chaque participant vient avec sa perception, sa pratique de ce lieu singulier et fort, et ses rêves. Progressivement, des pistes communes se dessinent avec des intentions d'abattage à court terme, de gestion des ouvertures, ou de coupes très progressives voire de laisser-faire.



Légende

1 → Cheminement le long du bois humide, créé par les étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles lors d'un chantier mené en février 2018 dans le cadre du Plan Paysage des Vallées de Moselle et du Rupt de Mad. Un plan-guide est actuellement en cours de définition pour envisager le devenir de ce site avec les habitants et les gestionnaires.

1 ↑

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Forêt des Côtes de Moselle à la Croix Saint-Clément

Contexte. La forêt communale en haut de la côte d'Ancy est gérée aujourd'hui par l'Office National des Forêts. Que l'on vienne à la Croix Saint Clément, le col qui domine la vallée de la Moselle de 150 m depuis Gorze à l'Ouest ou Ancy à l'Est, la pente est forte ; le climat plus montagnard. À pied, à vélo sur la route ou par les chemins, le lieu est très fréquenté : le promeneur est rapidement dépaycé. Un belvédère est même aménagé et les rochers de la Fraise sont tout proches. La forêt d'aujourd'hui est en grande partie héritée : lieu de production de bois de mines, elle a été abondamment plantée en résineux grâce aux subventions du fond forestier national. Aujourd'hui, les mines sont fermées mais les pins ont poursuivi leur croissance et sont en âge d'être exploités. Par ailleurs, d'autres parcelles ont été cultivées pour privilégier le hêtre, fragile aujourd'hui avec le réchauffement climatique. Les conversions progressives de ces milieux demandent des abattages souvent mal compris ou mal acceptés par tous les randonneurs qui fréquentent ce lieu à la fois retiré et accessible.

Quelles questions se poser ici ? Comment régénérer la forêt, en faire une forêt diversifiée ? Comment faire comprendre les modes de gestion entrepris au grand public qui fréquente largement ce lieu ? Comment ce lieu, en hauteur, peut devenir un support pour lire aussi les paysages alentour ?

Quelles actions possibles ? Passer de monocultures à une forêt diversifiée, étagée et jardinée ne se décrète pas. Pour minimiser les coupes rases, les techniciens font des essais : abattages par bandes en laissant sur pied des intervalles réguliers. Les surfaces dégagées accueillent une repousse naturelle ou parfois des replantations, surtout après les pins. Des abattages sous des gros hêtres âgés sont réalisés, des individus sont conservés pour jouer le rôle de semenciers et d'abris pour les jeunes sujets. Ces dynamiques sont lentes et parfois échouent ; toutes les années ne sont pas favorables à une poussée des graines.

À l'échelle humaine, le changement est perceptible, avec des à-coups, les conflits d'usage sont fréquents. Les visites encadrées par les forestiers, les panneaux d'explication ne suffisent pas toujours, c'est bien le suivi dans le temps de ces chantiers et essais qui peut intéresser les promeneurs.

Légende

1 → Exemple de parcelle en régénération sur le site de la Croix Saint-Clément ; opération menée par l'ONF (photo datant de 2017). Un suivi soigné traduisant une nécessaire vision à long terme de la forêt ; une difficulté identifiée pour transmettre au public, aux promeneurs, aux habitués, les stratégies mises en place, les choix en termes de gestion, de préservation de milieux variés.

La forêt est un milieu apprécié et complexe, un écosystème vivant qui fascine, fonctionnant selon des logiques encore mal connues.



1 ↑

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Étang et abbaye de Villers Bettnach

Contexte. L'abbaye et l'étang de Villers Bettnach se cachent au fond de la forêt de Villers-Befey, sur les « contreforts » parcourus de nombreux petits ruisseaux de la vallée de la Canner. C'est un lieu qui offre des espaces de promenade, de détente, peu connu pourtant proche de Metz et animé par une association (Les amis des sites de St-Hubert), qui organise quelques fêtes, comme celle du pain.

Quelles questions se poser ici ? Comment et à qui ouvrir ce lieu « reclus » ? À qui faire appel pour aider à la gestion des espaces extérieurs de l'abbaye, de l'étang, des chapelles, etc. ? Comment mettre en valeur et faire connaître ce lieu ? Comment accompagner les actions déjà en place ? Comment pérenniser la gestion des espaces ? Des bâtiments ?

Quelles actions possibles ? Développer la vocation culturelle et artisanale du site, qu'a entrepris l'association. Monter des appels à projets artistiques ? Aménager des sentiers, des parcours pédagogiques, artistiques dans la forêt et jusqu'à l'étang des moines ? Aménager les abords de l'étang simplement en réutilisant les ressources en place pour créer du mobilier par exemple. Les ouvrir davantage comme une clairière dans la forêt dense de Villers. Depuis la D52, ménager des vues sur les espaces ouverts autour de l'abbaye. Organiser des chantiers participatifs.

1 ↓



2 ↑

Légende

1 → Abbaye de Villers Bettnach, lieu animé par une association.

2 → L'étang voisin, lieu connu de quelques pêcheurs habitués.



Plan Paysages SCoTAM
→ Programme d'actions
Avril 2020

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations
et cartes ont été produites par l'équipe d'études,
sauf mentions contraires.

Conception graphique : Nouvelle étiquette



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit
dans les zones rurales

